

Bureau de conseil et  
courtage en électricité  
et gaz naturel pour  
les entreprises et  
les professionnels.

ON

only nrg

Depuis 2016

l'expérience à votre service

2016

**Présent sur toute la France**

nos 3 antennes régionales nous permettent  
d'être proche de vous



**Plus de 1000 clients en compte**

dans tous les secteurs d'activités



**Des partenariats avec  
les plus grands opérateurs**

gestionnaire de réseaux et organes  
décisionnaires, ils nous font confiance



**100% gratuit**

Pas d'avance de frais, pas d'honoraire,  
une solution totalement transparente



**En veille permanente**

pour toujours vous apporter les meilleures garanties et tarifs



# Nos Avantages

# Notre démarche

## UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR UN CHOIX LIBRE ET ADAPTÉ

Notre prestation de négociation de contrat se déroule en 3 étapes essentielles, avec un accompagnement personnalisé par votre courtier :

1

### ANALYSE ET ÉTUDE GRATUITE

Dans un premier temps, nous analysons vos factures actuelles de gaz et d'électricité. A la recherche d'erreurs de facturation, de décalages, d'incohérences, ou encore de changements de situation, **votre courtier passe au crible tous vos contrats en cours.**

En parallèle nous **étudions vos besoins énergétiques et vos volumes de consommation actuelle.** Cet audit permet de poser les bonnes questions et de confirmer : la puissance dont vous avez besoin, si les options souscrites sont pertinentes ou encore quelles sont vos conditions actuelles pour changer de fournisseur.

2

### COURTAGE DES OFFRES

Notre contact direct et permanent avec les fournisseurs d'énergie (électricité et gaz) vous donne accès aux meilleurs offres et tarifs. **Votre interlocuteur dédié vous proposera plusieurs contrats de fournisseurs, conformes à vos besoins et négociés pour vous.**

Il vous présentera les avantages et détails de chaque contrat et vous conseillera dans vos choix. Vous êtes libre de la décision finale, elle vous appartient toujours.

3

### SIGNATURE ET EXÉCUTION DU CONTRAT

Après validation de l'une des offres, votre courtier met en place le contrat. Si vous restez chez le même fournisseur, seules changent les conditions d'engagement et les modalités de votre contrat.

Si vous avez fait le choix de changer de fournisseur, votre courtier fait le nécessaire pour la mise en place du nouveau contrat, sans interruption ni changement de compteur.

Bien sûr, **votre conseiller reste en contact avec vous en permanence** si votre demande ou vos besoins évoluent, et vous propose de renégocier le contrat avant son échéance.

ON  
only nrj

# Nos Services & Garanties



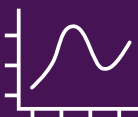
**Le choix de la meilleure solution pour chaque établissement**  
nous intervenons pour toutes les entreprises.  
Optimisation des prix et des clauses contractuelles



**Mise en place d'un plan de gestion énergétique complet**  
sécurisation des prix, optimisation de la consommation



**Un interlocuteur dédié**  
pour vous apporter une réponse  
personnalisée



**Un suivi hebdomadaire des évolutions du marché**  
en constante évolution



**Optimisation des coûts d'acheminement**  
étude des versions et des puissances souscrites



**Réduction des taxes**  
constitution du dossier administratif (CSPE – TICGN)

# Optimisation fiscale

## Le poids de la fiscalité sur les factures d'énergie des professionnels représente environ 30% du montant de la facture de gaz et d'électricité.

Toutes les sociétés ne peuvent pas prétendre à ces solutions de défiscalisation, elles dépendent notamment de votre activité professionnelle et de votre consommation.

Nous sommes là pour vous guider et vous accompagner dans toutes ces démarches, qui peuvent avoir des répercussions cruciales sur vos factures énergétiques globales.

**Réduire la fiscalité énergétique améliore la rentabilité et favorise la croissance de vos entreprises.**

Nous vous proposons donc une prestation de conseil et d'accompagnement dans cette optimisation afin de vous présenter tous les leviers sur lesquels votre entreprise peut s'appuyer.

Nous gérons l'analyse, nous vous soumettons une solution optimisée et nous mettons en place les démarches administratives.

### 1 OPTIMISATION DU TURPE

Le Tarif d'Utilisation des Réseaux de Transport d'Electricité correspond au coût de l'acheminement de l'énergie entre le lieu de production et les lieux de consommation.

Il permet de financer l'entretien et la modernisation des réseaux ainsi que le coût d'acheminement.

Ce tarif varie selon la puissance souscrite et la consommation réelle. Il peut être notamment optimisé en vérifiant et en adaptant la puissance souscrite.

### 2 EXONÉRATION CSPE

La Contribution au Service Public de l'Electricité permet de compenser les charges liées au service public : financement du budget du médiateur national de l'énergie, développement de nouvelles sources de production d'énergie, énergies renouvelables...

Certains critères techniques et financiers de votre entreprise, ainsi que l'appartenance à certains secteurs d'activité, permettent de bénéficier d'une exonération de cette taxe.

### 3 OPTIMISATION DU TARIF D'ACHEMINEMENT POUR LE GAZ

De la même manière que le TURPE pour l'électricité, le tarif d'acheminement peut être adapté et ajusté sur vos factures de gaz.

### 4 EXONÉRATION DU TICGN

La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel concerne les utilisateurs qui utilisent le gaz naturel comme combustible. Si votre entreprise utilise le gaz pour un autre usage que la combustion ou répond à un certain nombre de critères, vous pouvez profiter d'une exonération ou d'un taux réduit.

# ON

## only nrj

Anticipez l'énergie  
Sécurisez votre budget

**in** OnlyNry  
🌐 [www.onlynrj.fr](http://www.onlynrj.fr)

04 82 83 96 60